

## Table des matières

Introduction

**APPFARR -**

--

				Bloc annuel	
				2	3
WFARM1290	Communication professionnelle en santé	Olivier Costa Muriel Rocour (coord.) Stephan Van den Broucke	PS [q2] [15h+10h] [2 Crédits]	x	

### o Troisième bloc annuel de bachelier (15 crédits)

Dans le cadre de la mineure d'approfondissement en sciences pharmaceutiques - recherche, l'étudiant est tenu de choisir l'une des deux possibilités suivantes. Un transfert vers le programme de l'approfondissement en sciences pharmaceutiques est toutefois possible.

WFARM1380	Stage d'immersion en recherche pharmaceutique		PS [q2] [] [7 Crédits] > English-friendly		x
WFARM1311	Projet expérimental en sciences pharmaceutiques		PS [q2] [] [8 Crédits] > English-friendly		x

### ⊗ Formation partielle à l'étranger (Erasmus) (27 crédits)

L'étudiant autorisé à réaliser une partie de son parcours à l'étranger au 2e quadrimestre du 3e bloc annuel est dispensé de 12 crédits de la majeure et de 15 de l'approfondissement. Le programme suivi à l'étranger est déterminé en accord avec le responsable académique du programme de l'UCLouvain. Pour plus de renseignements, consulter la rubrique internationalisation et s'adresser au secrétariat de l'école de pharmacie.

**Cours et acquis d'apprentissage du programme** Formation partielle à l'étranger (Erasmus) (27 crédits)27 crédits)27 ci2 54.5 Tm ,210149

## APPFARR - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

La mineure d'approfondissement en recherche en sciences pharmaceutiques est uniquement accessible aux étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences pharmaceutiques, sans condition d'accès.

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Intégrée au programme de bachelier en sciences pharmaceutiques, cette formation donne accès au Master en sciences pharmaceutiques.

Cette formation seule ne peut donner accès au master en sciences pharmaceutiques.

Pour les étudiants ayant une formation proche du programme de bachelier en sciences pharmaceutiques, l'accès au Master en sciences pharmaceutiques peut être envisagé après demande à la commission d'admission. Un complément de formation pourrait être déterminé par cette commission.

### ORGANISATION PRATIQUE

#### 1. Inscription à l'approfondissement

##### En BAC2

Une inscription en BAC2 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'approfondissement (l'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'inscrire à une approfondissement)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'approfondissement via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

##### En BAC3

Lors de leur inscription en troisième année de bachelier (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'approfondissement suivie en seconde année (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année de bachelier (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

#### 2. Modification de l'inscription à l'approfondissement

Les demandes de modifications doivent être soumises, après discussion avec le conseiller aux études, à la commission d'admission, via le secrétariat qui jugera de l'acceptabilité de la demande. La date limite pour faire la demande est fixée au 30 septembre.

#### Inscription aux cours de l'approfondissement

##### 1. Informations sur les séquences de cours contraignantes

##### 2. Inscription aux activités de l'approfondissement

L'inscription aux activités (aux cours) de l'approfondissement se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

#### Organisation des horaires des examens

##### 1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens se réalise au moment de l'inscription aux examens des activités du programme de majeure aux périodes indiquées par l'Ecole de pharmacie.

##### 2. Consultation des horaires d'examen

Via la plateforme dédiée aux horaires.